



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 7 mai 2020

### Les chiffres et les constatations de la Cour des comptes européenne pour l'année 2019 en un coup d'œil – Vérifier si les politiques et les dépenses de l'UE apportent effectivement une valeur ajoutée

D'après son nouveau rapport d'activité, la Cour des comptes européenne centre de plus en plus son attention sur l'évaluation de la performance et de la valeur ajoutée des actions de l'UE en matière tant de dépenses que de réglementation. En 2019, l'auditeur externe de l'UE a publié 67 rapports, documents d'orientation et avis portant sur un grand nombre de problèmes auxquels l'Union est confrontée, tels que les soins de santé transfrontaliers, les énergies renouvelables, la cybersécurité, la migration et la gouvernance budgétaire. Alors que les États membres sont à présent confrontés à un défi sans précédent pour la santé publique et pour l'économie en raison de la pandémie de COVID-19, toutes les institutions européennes doivent s'appuyer sur les efforts déployés jusqu'ici pour améliorer encore la gestion financière de l'UE et pour veiller à ce que celle-ci produise des résultats, a déclaré Klaus-Heiner Lehne, le Président de la Cour des comptes européenne.

Le rapport d'activité brosse un tableau complet des audits et publications de la Cour, des contrôles effectués dans les États membres et les pays tiers, ainsi que de sa coopération avec ses principales parties prenantes en 2019. La Cour fournit aussi des informations importantes sur ses agents, sa gouvernance et ses finances, en respectant les mêmes normes de transparence et d'obligation de rendre compte qu'elle applique aux entités qu'elle audite.

*«En raison de la pandémie de COVID-19, l'Union européenne et ses États membres sont confrontés à des défis sans précédent. Les négociations sur le prochain budget à long terme sont entrées dans la dernière ligne droite. Ce budget déterminera la force de frappe financière de l'UE pour les sept années à venir», a déclaré le Président Lehne. «L'Union se doit plus que jamais de produire des résultats et de prouver la valeur ajoutée de la coopération et de la solidarité européennes en aidant les citoyens à surmonter cette crise.»*

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

En 2019, la Cour a publié 36 rapports thématiques d'audit de la performance et documents d'analyse sur l'action de l'UE, des rapports annuels sur la conformité concernant le budget et les agences de l'Union, des avis sur la révision de règles financières et des remarques sur le prochain budget à long terme de l'UE (CFP 2021-2027). Les auditeurs n'ont pas seulement fourni une assurance sur la fiabilité des comptes de l'UE et sur la régularité des dépenses; ils ont aussi contribué à l'élaboration d'une meilleure législation et ont aidé à faire en sorte que les politiques et programmes de l'Union apportent une valeur ajoutée en permettant d'obtenir de meilleurs résultats que ceux qui auraient résulté d'une action au niveau national uniquement. Dans leurs recommandations, ils proposent des moyens d'économiser de l'argent, d'éviter le gaspillage, de mieux travailler ou d'atteindre plus efficacement les objectifs stratégiques visés. Les effets de certaines recommandations apparaissent parfois plus rapidement que d'autres. Dans son rapport d'activité, la Cour fait savoir qu'un grand nombre de ses recommandations ont été mises en œuvre et qu'elles ont de ce fait apporté des avantages à long terme pour les citoyens: en 2019, quelque 95 % des recommandations formulées dans nos rapports de 2015 avaient été mises en œuvre.

L'impact de la Cour dépend aussi fortement de la façon dont les décideurs politiques utilisent les résultats de ses travaux. Les rapports, documents d'analyse et avis de la Cour constituent un élément essentiel du système mis en place par l'UE pour satisfaire à l'obligation de rendre compte, car ils permettent au Parlement européen et au Conseil de contrôler la réalisation des objectifs de l'UE et de demander des comptes à la Commission et aux autres organismes chargés de gérer le budget de l'UE, qui se monte à quelque 160 milliards d'euros par an. En 2019, la Cour a de nouveau présenté un nombre élevé de rapports au Parlement européen et au Conseil. De plus, elle a exposé ses principaux messages devant les parlements de 21 États membres, ce qui constitue un record. Près de 90 % des destinataires de nos rapports les ont jugés utiles et plus de 80 % étaient d'avis qu'ils avaient une incidence.

Tout au long de l'année, les auditeurs ont passé 3 605 jours-personnes en déplacement dans l'ensemble de l'UE et dans des pays tiers pour recueillir des éléments probants. Ils ont réalisé la plupart des contrôles sur place dans de grands États membres tels que l'Italie (430 jours), la Pologne (345 jours) et l'Allemagne (316 jours), tandis que Malte (5 jours), Chypre (7 jours) et le Luxembourg (8 jours) ont été les États membres les moins visités. Bien que leurs audits ne soient pas spécifiquement destinés à détecter les fraudes, ils ont transmis dix cas de fraude présumée (contre neuf cas en 2018) à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) de l'UE. Entre 2010 et 2018, l'OLAF a formulé des recommandations visant au recouvrement d'un montant total de 313 millions d'euros sur la base des audits de la Cour.

La Cour est l'institution chargée de l'audit externe indépendant de l'UE. Elle a son siège à Luxembourg et est entrée en fonction en 1977. Elle emploie quelque 900 personnes, dont un membre du collège par pays de l'UE, ainsi que des experts nationaux. Deux tiers de ses effectifs sont composés d'auditeurs de toutes les nationalités de l'UE et environ la moitié des membres du personnel sont des femmes. Le budget 2019 de la Cour était légèrement inférieur à 147 millions d'euros, ce qui représente moins de 0,1 % des dépenses totales de l'UE et environ 1,5 % des dépenses administratives de celle-ci. Ses comptes ont été apurés par un auditeur externe indépendant et par l'autorité budgétaire de l'UE.

Le rapport d'activité 2019 de la Cour des comptes européenne est disponible sur le site internet [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu) dans 23 langues de l'UE.

Contact presse pour ce rapport:

Damijan Fišer – E: [damijan.fiser@eca.europa.eu](mailto:damijan.fiser@eca.europa.eu) T: (+352) 4398 45410 M: (+352) 621 55 22 24

**Mesures prises par la Cour des comptes européenne pour faire face à la pandémie de COVID-19**

*En ces temps difficiles de pandémie de COVID-19, la Cour des comptes européenne a pris les mesures nécessaires pour pouvoir continuer, dans la mesure du possible, à assurer un service efficace en matière d'audit public dans l'UE et à produire en temps opportun des rapports d'audit, des avis et des documents d'analyse. Par ailleurs, nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui œuvrent pour sauver des vies et luttent contre la pandémie, au Luxembourg, au sein de l'UE et dans le monde. Nous restons déterminés à soutenir la politique adoptée par le gouvernement luxembourgeois pour préserver la santé publique. Nous veillons à atténuer les effets de la crise sanitaire actuelle sur nos agents. Pour ce faire, nous avons pris des mesures de précaution visant à réduire au maximum les risques pour eux-mêmes et pour leur famille.*